

Mulhouse protège les piétons dans son centre-ville : interdiction des engins motorisés sur le plateau piéton.

La municipalité tient à permettre aux piétons de déambuler en toute sécurité dans le centre-ville de Mulhouse. Ainsi, Frédéric Marquet, maire de Mulhouse, en lien avec l'adjoint à la circulation et à la voirie, Philippe D'Orelli, et l'adjoint à la sécurité, Thierry Coutaye, a décidé la mise en place d'un arrêté municipal interdisant la circulation des engins de déplacement personnel motorisés (E.D.P.M) et des vélos à assistance électrique tous les jours de 11h à 20h sur le plateau piéton.

À Mulhouse comme dans beaucoup d'autres villes en France, l'utilisation dangereuse des E.D.P.M tels que les trottinettes électriques, les monoroues, les gyropodes, les hoverboards et les vélos à assistance électrique augmente de manière significative. Il est régulièrement constaté des comportements inappropriés des utilisateurs (vitesse, slalom, utilisation à plusieurs personnes) sur l'aire piétonne qui mettent en danger les piétons.

Ainsi, pour assurer la sécurité, garantir la tranquillité et permettre aux piétons de déambuler dans un centre-ville plus apaisé, l'équipe municipale, en concertation avec l'adjointe au commerce, Mélanie Marchant et l'adjointe aux modes doux, Anne Laumond, a pris la décision d'interdire la circulation des E.D.P.M et des vélos à assistance électrique sur le plateau piéton.

Des panneaux annonçant cette interdiction ont été installés dans les rues concernées. La volonté est de proposer une phase de sensibilisation et de médiation vis-à-vis de cette nouvelle réglementation qui entrera en vigueur à partir de septembre. À noter que jusqu'à la rentrée, aucune verbalisation ne sera effectuée.

La circulation des E.D.P.M et des vélos à assistance électrique sera interdite tous les jours de 11h à 20h dans les rues et sur les places suivantes :

- Rue des Archives ;
- Rue de l'Arsenal ;
- Passage des Augustins ;
- Rue du Bastion ;
- Impasse des Bœufs ;
- Rue Bonbonnière (hors parking en surface) ;
- Rue des Bons Enfants ;
- Rue des Bouchers ;
- Rue des Boulangers ;
- Rue des Charrons ;
- Place de la Concorde ;
- Impasse du Coq ;

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr



@Mulhouse_presse



mulhouse.fr/fr/espace-presse/

- Rue du Couvent, entre la rue des Bons Enfants et l'accès au parking des Maréchaux (des n° 1 à 9 et 4 à 6) ;
- Passage des Cuveliers ;
- Rue Engelmann ;
- Rue des Franciscains, entre la rue de l'Arsenal et la rue du Couvent ;
- Rue des Franciscains, entre la rue du Couvent et la place L. Dreyfus ;
- Grand'Rue Entre la rue de l'Arsenal et la rue de la Bibliothèque (du n°4 au 14) ;
- Rue Henriette ;
- Impasse de l'Horloge ;
- Impasse de l'Horloge, n° 6 et 7 (accès par r. Bons Enfants) ;
- Rue de la Justice, entre la rue Louis Pasteur et la rue de Metz ;
- Rue Lambert (N°3 et 5) ;
- Rue Lambert ;
- Rue de la Lanterne ;
- Rue de la Loi ;
- Rue de Lorraine, au droit du parvis église Sainte Marie (n° 2) ;
- Place Lucien Dreyfus ;
- Rue du Marché ;
- Rue des Maréchaux ;
- Place des Maréchaux ;
- Rue Mercière ;
- Rue de la Meurthe ;
- Rue de la Moselle, entre la rue Louis Pasteur et la rue de Metz ;
- Rue de la Moselle, entre la rue Louis Pasteur et la rue du Sauvage ;
- Rue du Moulin, entre la rue Engelmann et la rue du Sauvage ;
- Rue Paille ;
- Rue du Raisin, entre la rue des Trois-Rois et la rue des Tanneurs (des n° 9 à 13 et 10 à 14) ;
- Place de la Réunion ;
- Rue Roger Jaquel ;
- Rue du Sauvage, entre la place des Victoires et la Porte Jeune ;
- Rue des Tanneurs ;
- Rue des Tondeurs ;
- Place des Tonneliers ;
- Place des Victoires ;
- Rue du Werkhof.

Dans ces zones, les utilisateurs auront l'obligation de mettre « pied à terre » en descendant de leur engin motorisé (hors secours et missions de service public).

Les vélos traditionnels, dits « musculaires », ne sont pas concernés par ce dispositif et devront continuer de rouler « au pas ».

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr



@Mulhouse_presse



mulhouse.fr/fr/espace-presse/